

Épreuve d'entretien : Education physique et sportive

Sujet 1

Épreuve :

La première partie (trente minutes) est consacrée à l'éducation physique et sportive, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant. Le candidat dispose de trente minutes de préparation. A partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury. Cet exposé ne saurait excéder quinze minutes. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie.

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, des concours externes spéciaux, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles.

Cycle d'enseignement : Cycle 1

Niveaux de classe : Moyenne section

Objectif d'apprentissage : Se déplacer et réaliser des rotations.

Attendus de fin de cycle :

- Ajuster et enchaîner ses actions et ses déplacements en fonction d'obstacles à franchir ou de la trajectoire d'objets sur lesquels agir.
- Se déplacer avec aisance et en sécurité dans des environnements variés, naturels ou aménagés.

Constat :

Lors d'une séance avec votre classe de 20 élèves de MS, vous avez constaté que vos élèves ont tendance à refuser de s'enrouler pour franchir un obstacle lorsqu'ils sont en déséquilibre avant.

Question :

En partant de l'objectif d'apprentissage visant à obtenir les attendus de fin de cycle, vous présenterez dans votre séance, une ou plusieurs situations d'apprentissage permettant à vos élèves de remédier à leurs difficultés. Vous justifierez vos choix pédagogiques et didactiques.